

MAGAZINE L'ÉCHO DU SUD TERRITOIRE

NUMÉRO 2 / AVRIL 2019
WWW.CC-SUD-TERRITOIRE.FR



DOSSIER Un territoire accessible et un carrefour stratégique

COMMERCES

En 2019, les marchés ont la cote

QUOI DE NEUF ?

La Communauté de communes s'engage pour une bonne « Allaine »

GROS PLAN SUR

La roue tourne au Moulin Marion

SERVICES

Nouveau service mutualisé de fourrière automobile



- 03** **ÉDITO**
- 04** **LE SUD EN IMAGES**
- 06** **QUOI DE NEUF DANS LE SUD ?**
06 Nouveau service mutualisé
07 Restauration morphologique de l'Allaine
08 Tourisme
- 09** **DOSSIER : « UN TERRITOIRE ACCESSIBLE ET UN CARREFOUR STRATÉGIQUE »**
- 14** **GROS PLAN SUR... Le Moulin Marion**
- 16** **LES MARCHÉS DU SUD TERRITOIRE**
- 17** **DANS LES COMMUNES DU SUD TERRITOIRE**
- 18** **NOUVEAUX COMMERCES**
- 19** **AGENDA**



04



09



14



16



18

NUMÉROS UTILES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE

Services Développement économique, Tourisme, Développement territorial et Pôle Ressources
Siège administratif
8, Place Raymond Forni - BP 106
90101 DELLE CEDEX
03.84.56.26.07

Du lundi au jeudi
8h30 - 12h00 | 14h00 - 17h00
Le vendredi
8h30 - 12h00 | 14h00 - 16h30

SERVICES TECHNIQUES

6, rue Juvénal Viellard
Site des Forges - BP 107
90600 GRANDVILLARS
03.84.23.50.81

Eau, Assainissement et Ordures Ménagères

Du lundi au jeudi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30
Le vendredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 16h30

Urbanisme

Du lundi au mercredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h00
Le vendredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 16h30
Fermé le jeudi

Aires d'accueil des gens du voyage

Du lundi au jeudi
9h00 - 12h00 | 13h30 - 17h00
Le vendredi
9h00 - 12h00 | 13h30 - 16h00

DÉCHETTERIE DE FÊCHE-L'ÉGLISE

Rue des Greppes
90100 FÊCHE-L'ÉGLISE
03.84.36.32.86
Du lundi au samedi
9h00 - 11h45 | 13h30 - 17h15
Le samedi : 9h00 - 16h45

DÉCHETTERIE DE FLORIMONT

Lieu dit « sous les Fourches »
90100 FLORIMONT
Du mercredi au vendredi
9h00 - 11h45 | 13h30 - 17h15
Le samedi : 9h00 - 16h45

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Foyer Georges Brassens
Place Salengro
90500 BEAUCOURT
06.70.92.03.03
Le lundi, mardi et jeudi
13h30 - 17h30
Le mercredi
9h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30

POLICE MUNICIPALE

10, rue de la Maison Blanche
90500 BEAUCOURT
03.84.46.86.94

Permanence de la Police

Du lundi au vendredi
(sauf le mercredi)
9h00 - 10h00 | 16h00 - 17h00
Le mercredi
14h00 - 15h00

VERSION NUMÉRIQUE

L'Écho du Sud en ligne :
www.cc-sud-territoire.fr



Notre pays est secoué par une crise dont les racines sont profondes, résultat de décennies de politiques néo-libérales favorables à une mondialisation qui broie plus de faibles qu'elle ne fait de gagnants. Pour la première fois depuis très longtemps, la génération qui arrive a le sentiment que son sort sera moins favorable que la précédente. Dans les vieux territoires industriels comme le nôtre, qui ont pourtant largement contribué à la richesse du pays, le sentiment d'abandon est encore plus aigu.

Le pays tout entier traverse une crise de confiance et les élus comme les institutions publiques en sont les premières victimes, à l'exception notable des Maires qui conservent un certain capital de confiance issu de leur proximité avec la population.

Pour l'essentiel, les réponses à cette crise appartiennent à l'Etat. Cependant, le législateur a donné aux communautés de communes des pouvoirs qui ne sont pas négligeables et des compétences très vastes. Il nous appartient donc d'utiliser au mieux les outils mis à notre disposition et je pense qu'en ce qui concerne notre Communauté de communes, nous ne démeritons pas.

Nous pouvons en effet nous réjouir d'avoir enclenché une dynamique positive et d'avoir donné un nouvel élan en termes de développement économique en premier lieu, via des investissements directs (aménagement de zones d'activité, création de bâtiments relais, aides directes...) et des outils tels que la Société d'Économie Mixte Sud Développement, qui aura investi d'ici fin 2019 50 millions d'euros pour l'immobilier d'entreprise, qui est propriétaire de 41 000 m² de locaux industriels et bureaux rénovés et qui accueille dans ceux-ci 600 salariés.

Nouvel élan également en matière d'amélioration du cadre de vie, d'environnement - à travers les compétences assurées en matière d'eau, d'assainissement et de déchets - de tourisme, de commerce, de services à la population... avec, au cœur du projet territorial, la volonté de rendre le Sud Territoire toujours plus attractif.

2018 aura ainsi vu la réouverture de la ligne Belfort-Delle, résultat de plus de vingt années de travail opiniâtre, venant compléter l'atout majeur qu'est pour nous la proximité de la gare TGV.

Disposer d'une ligne ferroviaire est un avantage considérable et permet, dans notre cas particulier, un accès facilité aux emplois offerts par la Suisse.

Les retombées d'un tel investissement doivent toutefois se mesurer sur le long terme car les premiers résultats de la ligne ne présagent pas de l'avenir. Vouloir combiner déplacements du quotidien, accès au TGV et continuité avec les horaires cadencés suisses n'est pas une mince affaire et des réglages seront nécessaires. Nous avons obtenu l'outil, un outil qui est généralement réservé aux seules agglomérations. Il nous faut maintenant l'utiliser au mieux, et repenser l'organisation de notre territoire autour des gares, en articulant les différents modes de transports.

La crise que nous traversons renvoie aussi des messages d'espoir. Les défilés des gilets jaunes se font au chant de la Marseillaise, et témoignent d'une volonté de vivre ensemble, de reconstituer un collectif, de tourner le dos aux logiques purement individualistes. Ils exigent que soient tracées de nouvelles perspectives, et un projet collectif qui ne se limite pas au seul équilibre des finances publiques et à l'amélioration, jamais suffisante, de la compétitivité de nos entreprises que rien ne protège plus de la concurrence déloyale des pays à bas coûts.

Exposer ses souffrances, c'est espérer des remèdes et un avenir meilleur. Le pire serait de ne pas répondre à cette attente.

Une modeste communauté de communes ne peut, à elle seule, apporter toutes les réponses nécessaires, mais elle peut et doit y contribuer, en se montrant ambitieuse et sans jamais se résigner. Car ce que nous ne ferons pas, nul ne viendra le faire à notre place.

Christian RAYOT

Le Sud en images



14 Décembre 2018 - Grandvillars

Concert de Noël de l'Ecole de musique intercommunale



23 Octobre 2018 - Beaucourt

Réunion avec les élus municipaux
Secteur du plateau



8 Décembre 2018 - Delle

Journée portes ouvertes de la ligne
ferroviaire Belfort-Delle en gare de Delle

6 Décembre 2018 - Delle

Inauguration de la ligne
ferroviaire Belfort-Delle

ÇA BOUGE
DANS LE SUD!

I
♥
S
U
D

10 Novembre 2018 - Florimont et Delle

Inauguration de la nouvelle déchetterie à Florimont et du parking de covoiturage à Delle



19 Novembre 2018 - Delle

CHACASOL dont la Communauté de communes est partenaire, reçoit le prix ESS* régional 2018 délivré par la CRESS Bourgogne Franche-Comté *(Economie Sociale et Solidaire)



24 Janvier 2019 - Delle

Cérémonie des vœux de la Communauté de communes du Sud Territoire

Nouveau service mutualisé de fourrière automobile



Le service mutualisé de fourrière automobile mis en place par la Communauté de communes est effectif depuis le 1^{er} février 2019. Géré par la Police municipale intercommunale, il permet de procéder rapidement et efficacement à l'enlèvement des véhicules gênants et / ou abandonnés.

A l'origine, seules 4 des 27 communes du Sud Territoire (Delle, Beaucourt, Joncherey et Grandvillars) disposaient d'un service de fourrière automobile, source de problèmes récurrents dans les autres communes où toute action était impossible vis-à-vis des véhicules épaves et / ou en stationnement gênant.

En 2018, face au besoin manifeste des communes non dotées et profitant de la fin des conventions de prestations des 4 communes dotées d'un service, la Communauté de communes a pris la décision, après concertation, de créer un service mutualisé par délégation de service public.

Depuis le 1^{er} février dernier, tout maire d'une commune adhérente au service fourrière qui constaterait le stationnement abusif d'un véhicule peut ainsi s'adresser à la Police municipale intercommunale.

Au delà de 7 jours de stationnement consécutifs constatés, l'enlèvement du véhicule, dont le coût est pris en charge par la Communauté de communes, peut être effectué.

A noter que pour les communes non adhérentes au service de la Police intercommunale, l'organe référent reste la Gendarmerie nationale.



Les personnes dont le véhicule aurait été enlevé disposent d'un délai d'un mois pour le récupérer et s'acquitter de l'amende. Passé ce délai, le véhicule est détruit ou revendu selon sa valeur marchande estimée par un expert.

Le Nord Franche-Comté labellisé **Territoire d'industrie**



Le Nord Franche-Comté, dont fait partie le Sud Territoire, est historiquement une terre d'industrie, de créateurs et d'innovation.

Favorisée notamment par la présence d'eaux-vives et de forêts, l'industrie locale doit beaucoup à des précurseurs exogènes (industriels alsaciens du textile et des constructions mécaniques notamment) et aux capitaines d'industrie locaux en lien avec les dynasties Japy, Peugeot, Viellard-Migeon...

Le 19 mars dernier, sous la houlette du Pôle métropolitain, le Nord Franche-Comté a signé un protocole d'accord « Territoire d'industrie » avec l'État. Ce label, doté d'une enveloppe de 1,3 milliard d'euros au niveau national, permettra de soutenir des projets en lien avec quatre grands axes : l'attractivité, les compétences, l'innovation et la simplification réglementaire.

Une belle reconnaissance pour le Sud Territoire, son histoire, le savoir-faire de ses entreprises et de leurs salariés et l'engagement constant de familles d'industriels. Avec des perspectives d'investissements prometteuses pour le bassin d'emploi, qui a souffert de la désindustrialisation mais dispose encore d'un beau potentiel.

La Communauté de communes à la rencontre des **élus communaux**

Afin de mieux faire connaître les compétences et les actions à l'échelle intercommunale, les élus de la Communauté de communes ont pris l'initiative d'organiser des temps d'échanges avec les élus des 27 communes membres.

Après une première rencontre à Beaucourt le 23 octobre 2018 pour les communes alentours, notamment celles du Plateau, une seconde réunion a eu lieu le 10 avril dernier à Delle. Une troisième et dernière rencontre sera prochainement organisée à Grandvillars.

L'occasion pour les élus présents d'évoquer les perspectives de développement du territoire et de consolider le partenariat commune - intercommunalité.



La Communauté de communes s'engage pour une bonne « Allaine »



Dans le cadre de la compétence GEMAPI – pour GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations – qu'elle exerce depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de communes a lancé un vaste programme de restauration morphologique de la rivière Allaine.

Derrière l'acronyme obscur de « GEMAPI » se cache une mission essentielle en matière de préservation de l'environnement et de service à la population : améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des zones humides tout en prenant en compte le risque d'inondation et en essayant de le limiter.

Un domaine que la Communauté de communes a volontairement choisi d'investir dès 2005 en lançant le contrat de rivière Allaine qui a permis d'anticiper et de préparer ce qui est désormais une obligation faite à toutes les intercommunalités.

La compétence GEMAPI permet ainsi aujourd'hui de mettre en œuvre une gestion collective, sur un même territoire, et avec une vision d'ensemble de problématiques longtemps traitées de manière distincte (biodiversité, protection de la ressource, protection des biens et de la population, qualité de l'eau...).

Des conditions propices à l'action, renforcées localement par tout le travail accompli durant plusieurs années dans le cadre du contrat de rivière et qui ont abouti à l'émergence d'un projet d'envergure de restauration morphologique de l'Allaine.

Une démarche soutenue et regardée de près par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse qui y voit l'un des projets les plus ambitieux actuellement menés en France.

En effet, l'Allaine a subi diverses modifications qui en ont altéré le fonctionnement. A l'image de nombreuses rivières, l'Allaine a été modifiée, recalibrée, ou encore dérivée de son lit pour diverses raisons :



utilisation de la force motrice de l'eau, irrigation, développement des surfaces agricoles, urbanisation...



Il s'agit donc de retrouver tout le potentiel offert par une rivière vivante, fonctionnelle et de bonne qualité.

Concrètement, un programme d'action est en cours de définition sur l'Allaine et son principal affluent, la Covatte, autour de plusieurs objectifs :

- rendre franchissables 3 seuils qui font aujourd'hui barrage à la faune et aux sédiments (obligation réglementaire avant 2023) : au centre ville de Delle, au Moulin de Thiancourt et aux Roselets.
- restaurer la morphologie de la rivière dont le potentiel écologique est reconnu. Plusieurs solutions peuvent être mises en œuvre : reméandrement, réhausse de la ligne d'eau, diminution de la largeur du lit d'étiage...
- prendre en compte les aléas inondations (création de zones d'expansion de crues) et sécheresse (gain en ressource et en biodiversité, création de zones humides).

Plusieurs réunions sont et seront organisées ces prochains mois avec les partenaires financiers, les diverses institutions environnementales ou encore les services de l'Etat avant une présentation aux usagers pour concertation. Un projet de longue « Allaine » !

Patrick HOLBEIN, nouveau Directeur du Service Eau Potable

Patrick HOLBEIN a pris la Direction du Service Eau Potable au Pôle technique de Grandvillars depuis le 1^{er} janvier 2019.

Titulaire d'un BTS Gestion et maîtrise de l'eau, il a commencé sa carrière en tant qu'Opérateur assainissement à la ville de Remiremont pendant 8 ans avant de devenir Technicien au Service des Eaux de la ville de Mulhouse durant 9 ans. Les responsabilités qu'il assure au sein de la Communauté de communes constituent pour lui un nouveau défi dans son parcours professionnel.



Le Sud Territoire, destination touristique en devenir

La Communauté de communes s'emploie depuis plusieurs années à faire connaître et à renforcer les atouts du Sud Territoire. Avec l'adoption d'une stratégie à l'horizon 2020, elle a fait du tourisme une de ses priorités d'action. Une démarche au long cours d'ores et déjà marquée par de belles réalisations.

Accompagner le développement des hébergements

Au cœur de la politique intercommunale en faveur du tourisme, l'accompagnement du développement du parc d'hébergements a permis de soutenir l'installation du domaine Coucoo Grands Reflets à Joncherey, fréquenté en 2018 par plus de 6 200 « cabaneurs », la création des gîtes du Moulin de Courtelevant, et la transformation en cours de la ferme de Chavanatte en gîte et restaurant.

Cette offre sera renforcée dès l'été 2019 avec l'ouverture de l'Auberge du Canal à Brebotte. Ce nouvel établissement disposera notamment de 5 chambres, d'une salle de restaurant de 48 couverts, d'une aire naturelle de camping et d'un parking, le tout idéalement situé en bordure de la piste cyclable Eurovelo6.

Côté projets, en parallèle à la poursuite du soutien aux hébergements, la Communauté de communes réfléchit à la mise en place d'un Pass touristique qui permettrait de mettre en synergie les différentes offres présentes sur son territoire.



Consolider les activités de pleine nature

Autre pan de la stratégie touristique, la création, l'entretien et l'animation des sentiers de randonnées pédestres constituent une mission historique de la Communauté de communes. Aujourd'hui, ce sont 20 sentiers famille permettant de parcourir l'ensemble du territoire, pour tous les goûts et tous les niveaux, qui sont entretenus avec le concours de BALISAGE 90.

Chaque parcours fait l'objet d'une plaquette d'information disponible sur le site internet de la CCST, dans les mairies, au siège de la Communauté de communes, à la gare de Delle

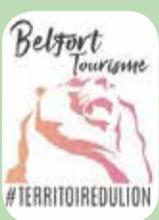
et, hors Sud Territoire, dans les points animés par Belfort Tourisme et à la Maison Départementale de l'Environnement qui clôt cette année un cycle d'animations autour de la randonnée.

Un nouveau tracé est actuellement à l'étude afin de mettre en réseau les principaux sites d'hébergements existants.

A travers la mise en œuvre d'une politique de développement touristique ambitieuse, la Communauté de communes entend répondre à des enjeux transversaux en termes de développement économique, d'emploi, d'attractivité, de services et de préservation du cadre de vie.



Belfort Tourisme, partenaire de la CCST



Depuis 2010, la Communauté de communes et Belfort Tourisme ont mis en place un partenariat en vue d'œuvrer collectivement au développement touristique du Sud Territoire. Ce partenariat se matérialise chaque année par la signature d'une convention précisant les modalités d'action commune en matière d'information / d'accueil / de promotion mais aussi de développement et de commercialisation.

La dernière convention a été conclue le 13 novembre 2018 en Mairie de Brebotte entre Christian RAYOT, Président de la Communauté de communes du Sud Territoire et Claude JOLY, Présidente de Belfort Tourisme, en présence notamment de Pierre OSER, Vice-président délégué au tourisme à la CCST, Pierre VALLAT, Maire de Brebotte et des membres de son conseil municipal.

Parmi les opérations inscrites à la convention, figurent le relais d'information touristique à vocation intercommunale en gare de Delle, l'actualisation du guide touristique spécifique au Sud Territoire, la



De gauche à droite : Christelle COULON (Belfort Tourisme), Claude JOLY, Christian RAYOT et Pierre OSER

diffusion des fiches de randonnées de la CCST et la mise en place d'animations estivales dans le « Sud ». A cette occasion, Claude JOLY a adressé ses félicitations au Président de la CCST et aux élus du Sud Territoire pour l'ambition affichée et la dynamique initiée en matière de tourisme.



Dossier : « Un territoire accessible et un carrefour stratégique »

A la confluence entre France et Suisse, entre Vosges et Jura et entre Franche-Comté et Alsace, le Sud Territoire constitue un carrefour stratégique, dont la desserte est renforcée depuis décembre dernier par la réouverture de la ligne ferroviaire Belfort-Delle.

Affirmant, entre autres, son ambition de devenir la 3^{ème} porte d'échanges franco-suisse entre Bâle et Genève, le Sud Territoire peut compter sur de nombreux atouts au premier rang desquels une accessibilité et une desserte en transport enviables.



LA LIGNE FERROVIAIRE BELFORT-DELLE



Personne ne peut aujourd'hui l'ignorer : la ligne ferroviaire Belfort-Delle est depuis le 9 décembre 2018 à nouveau fonctionnelle après 25 années de fermeture : elle permet de parfaire la connexion France / Suisse - Territoire de Belfort / Canton du Jura, encourageant dans le même temps la mobilité locale au départ, à destination et au sein du Sud Territoire.

Un engagement fort de la collectivité et des attentes

Beaucoup de choses ont été dites autour de cette réouverture qui porte encore - eu égard à un démarrage pour le moins timide - beaucoup d'espoirs en termes de développement et de dynamisme pour le Sud Territoire et ses habitants, mais aussi dans le cadre des relations transfrontalières avec la Suisse.

En parallèle de sa portée régionale et européenne, les attentes au niveau local sont en effet fortes vis à vis de cette ligne, qui constitue un atout exceptionnel pour structurer et dynamiser le bassin de vie. Considérant le caractère plutôt rural du Sud Territoire, c'est une véritable chance de pouvoir disposer d'un type de desserte d'ordinaire dévolu aux territoires urbains.

La Communauté de communes n'a pas ménagé ses efforts pour accompagner cette réouverture : elle a acheté et entièrement rénové la gare de Delle en y investissant 1 million d'euros. Cet équipement est animé au quotidien avec brio par l'association CHACASOL. L'intercommunalité a également participé directement au plan de financement des travaux de la ligne à hauteur de 500 000 €, somme importante au regard de la taille de la collectivité.

16 allers-retours par jour

De manière pratique, la desserte TER (Train Express Régional) sur le tronçon Belfort-Delle, placée sous la responsabilité de la Région Bourgogne Franche-Comté, s'organise de la façon suivante :

- 10 allers-retours quotidiens entre Delle et Belfort Montbéliard TGV en prolongation des services circulant entre Bienne et Delle (trains suisses) ;
- 10 allers-retours quotidiens⁽¹⁾ entre Belfort Montbéliard TGV et Belfort Ville (trains français) ;
- 6 allers-retours quotidiens⁽¹⁾ entre Belfort Ville et Delle (trains français) ;
- Des trains qui circulent de 5h à 23h du lundi au vendredi ;
- Des trains toutes les heures aux heures de pointe les matins, midis et soirs.

(1) en semaine et hors vacances scolaires (service allégé les samedis-dimanches et vacances scolaires)



Les temps de parcours sont approximativement : 27 minutes entre Delle et Belfort, environ 10 minutes entre Belfort Ville et Belfort Montbéliard TGV et moins de 20 minutes entre Belfort Montbéliard TGV et Delle.



De nombreuses réductions possibles

Si le tarif de base est de 5 € sur la ligne Belfort-Delle, plusieurs possibilités de réductions existent, parmi lesquelles :

- Avec la carte SNCF tarif réduit 26 ans et plus : 3,50 € en semaine et 2 € le week-end et pendant les vacances.
- Les moins de 26 ans bénéficient d'une réduction de 50 % : 2,50 € tous les jours.
- Les enfants entre 4 et 12 ans bénéficient d'un tarif unique à 2 € (gratuit pour les moins de 4 ans).
- Le tarif de groupe (à partir de 10 personnes) offre 75 % de réduction.
- Les entreprises et administrations peuvent bénéficier de 30 % de réduction par carnet de 10 billets, sur un parcours choisi.
- Les tarifs TER Solidaire et Recherche emploi proposent 75 % de réduction.
- Les seniors (plus de 60 ans) et les familles nombreuses (3 enfants de moins de 18 ans) peuvent bénéficier de réductions.
- Il est également possible de prendre des abonnements : mensuels (57,30 € / mois) ou annuels (50,20 € / mois). **A noter que le coût mensuel de l'abonnement peut être pris en charge pour moitié par l'employeur.**
- Enfin, il est important de rappeler que, pour les élèves habitant à moins d'un kilomètre d'une gare ou d'une halte située le long de la ligne, l'abonnement TER est entièrement pris en charge par le SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort) : il suffit d'en faire la demande directement auprès du SMTC (03 84 90 99 25 - www.smtc90.fr).

Plus d'informations : <https://www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte/offres/prix-train/belfort-delle-pas-cher>



Les horaires

Les horaires présentés ci-dessous correspondent à la desserte en semaine (du lundi au vendredi), hors vacances scolaires et jours fériés.

Les horaires complets sont disponibles sur le site internet TER Bourgogne-Franche-Comté (<https://www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte>), via l'application SNCF et / ou via l'outil régional Mobigo : mobigo.fr ou application mobile Mobigo ou par téléphone au 03 80 11 29 29 du lundi au samedi de 7h00 à 20h00.

De manière générale, il est fortement recommandé de vérifier les horaires avant tout départ.

BELFORT > MEROUX – BELFORT-MONTBELIARD TGV > DELLE > BIENNE

Horaires valables du 9 décembre 2018 au 8 décembre 2019

| Train français (TER) ou suisse (CFF) | TER | CFF | TER | CFF | TER | TER | CFF | TER | CFF | CFF | TER | CFF | CFF | TER | TER | CFF |
|--------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| BELFORT VILLE | 04:45 | | 05:47 | | 07:04 | 07:48 | | 08:48 | | | 10:02 | | | 12:02 | 12:49 | |
| Danjoutin | 04:48 | | 05:50 | | 07:07 | 07:52 | | 08:51 | | | 10:05 | | | 12:05 | 12:52 | |
| MEROUX - BELFORT-MONTBELIARD TGV * | 04:55 | | 05:56 | | 06:03 | 07:15 | 07:59 | | 08:57 | 09:03 | 10:03 | 10:11 | 11:03 | 12:03 | 12:11 | 12:58 |
| Morvillars | 05:01 | | | 06:09 | 07:21 | 08:05 | | | 09:09 | 10:09 | | 11:09 | 12:09 | | | 13:09 |
| Grandvillars | 05:05 | | | 06:13 | 07:25 | 08:09 | | | 09:13 | 10:13 | | 11:13 | 12:13 | | | 13:13 |
| Joncherey | 05:08 | | | 06:16 | 07:28 | 08:12 | | | 09:16 | 10:16 | | 11:16 | 12:16 | | | 13:16 |
| DELLE | 05:11 | 05:20 | | 06:20 | 07:31 | 08:15 | 08:20 | | 09:20 | 10:20 | | 11:20 | 12:20 | | | 13:20 |
| Boncourt | | 05:24 | | 06:24 | | | 08:24 | | 09:24 | 10:24 | | 11:24 | 12:24 | | | 13:24 |
| Porrentruy | | 05:41 | | 06:41 | | | 08:41 | | 09:41 | 10:41 | | 11:41 | 12:41 | | | 13:41 |
| Delémont | | 06:13 | | 07:13 | | | 09:13 | | 10:13 | 11:13 | | 12:13 | 13:13 | | | 14:13 |
| BIENNE | | 06:42 | | 07:42 | | | 09:42 | | 10:42 | 11:42 | | 12:42 | 13:42 | | | 14:42 |

| Train français (TER) ou suisse (CFF) | TER | CFF | TER | TER | CFF |
|--------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| BELFORT VILLE | 13:48 | | 15:43 | | 16:27 | | 17:23 | | 18:44 | | 19:48 | | 20:21 | 21:47 | |
| Danjoutin | 13:51 | | 15:46 | | 16:30 | | 17:26 | | 18:47 | | 19:51 | | 20:24 | 21:50 | |
| MEROUX - BELFORT-MONTBELIARD TGV * | 13:57 | 14:03 | 15:52 | | 16:36 | | 17:36 | | 18:53 | 19:03 | 19:57 | 20:03 | 20:30 | 21:56 | 22:03 |
| Morvillars | | 14:09 | 15:59 | | 16:42 | | 17:42 | | | 19:09 | | 20:09 | | | 22:09 |
| Grandvillars | | 14:13 | 16:03 | | 16:50 | | 17:49 | | | 19:13 | | 20:13 | | | 22:13 |
| Joncherey | | 14:16 | 16:06 | | 16:53 | | 17:52 | | | 19:16 | | 20:16 | | | 22:16 |
| DELLE | | 14:20 | 16:10 | 16:20 | 16:56 | 17:20 | 17:56 | 18:20 | | 19:20 | | 20:20 | | | 22:20 |
| Boncourt | | 14:24 | | 16:24 | | 17:24 | | 18:24 | | 19:24 | | 20:24 | | | 22:24 |
| Porrentruy | | 14:41 | | 16:41 | | 17:41 | | 18:41 | | 19:41 | | 20:41 | | | 22:41 |
| Delémont | | 15:13 | | 17:13 | | 18:13 | | 19:13 | | 20:13 | | 21:13 | | | 23:10 |
| BIENNE | | 15:42 | | 17:42 | | 18:42 | | 19:42 | | 20:42 | | 21:42 | | | |

MEROUX - BELFORT-MONTBELIARD TGV * : la gare de Belfort-Montbéliard TGV et la halte de Meroux sont situées sur le même site.

BIENNE > DELLE > MEROUX – BELFORT-MONTBELIARD TGV > BELFORT

Horaires valables du 9 décembre 2018 au 8 décembre 2019

| Train français (TER) ou suisse (CFF) | CFF | TER | |
|--------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| BIENNE | | | | | 06:19 | | 07:19 | | 08:19 | 09:19 | | 10:19 | | 11:19 | |
| Delémont | 04:46 | | 05:51 | | 06:51 | | 07:51 | | 08:51 | 09:51 | | 10:51 | | 11:51 | |
| Porrentruy | 05:21 | | 06:22 | | 07:22 | | 08:22 | | 09:22 | 10:22 | | 11:22 | | 12:22 | |
| Boncourt | 05:35 | | 06:37 | | 07:35 | | 08:35 | | 09:35 | 10:35 | | 11:35 | | 12:35 | |
| DELLE | 05:40 | | 06:40 | 06:56 | 07:38 | 07:40 | 08:40 | | 09:40 | 10:40 | | 11:40 | | 12:40 | |
| Joncherey | 05:43 | | | 06:59 | | 07:43 | 08:43 | | 09:43 | 10:43 | | 11:43 | | 12:43 | |
| Grandvillars | 05:46 | | | 07:02 | | 07:46 | 08:46 | | 09:46 | 10:46 | | 11:46 | | 12:46 | |
| Morvillars | 05:49 | | | 07:06 | | 07:50 | 08:49 | | 09:49 | 10:50 | | 11:49 | | 12:47 | |
| MEROUX - BELFORT-MONTBELIARD TGV * | 05:55 | 06:02 | | 07:14 | | 07:58 | 08:55 | 09:38 | 09:55 | 10:55 | 11:02 | 11:55 | 12:23 | 12:55 | 13:20 |
| Danjoutin | | 06:07 | | 07:19 | | 08:04 | | 09:43 | | | 11:07 | | 12:29 | | 13:25 |
| BELFORT VILLE | | 06:11 | | 07:23 | | 08:07 | | 09:46 | | | 11:11 | | 12:33 | | 13:29 |

| Train français (TER) ou suisse (CFF) | CFF | TER |
|--------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| BIENNE | 12:19 | | 13:19 | | 15:19 | | 16:19 | | 17:19 | | 18:19 | | 20:19 | | 21:19 | |
| Delémont | 12:51 | | 13:51 | | 15:51 | | 16:51 | | 17:51 | | 18:51 | | 20:51 | | 21:51 | |
| Porrentruy | 13:22 | | 14:22 | | 16:22 | | 17:22 | | 18:22 | | 19:22 | | 21:22 | | 22:22 | |
| Boncourt | 13:35 | | 14:37 | | 16:35 | | 17:35 | | 18:35 | | 19:35 | | 21:35 | | 22:35 | |
| DELLE | 13:40 | | 14:40 | 14:44 | 16:38 | 16:42 | 17:38 | 17:42 | 18:40 | | 19:40 | | 21:40 | | 22:38 | 22:48 |
| Joncherey | 13:43 | | | 14:47 | | 16:45 | | 17:46 | 18:43 | | 19:43 | | 21:43 | | | 22:51 |
| Grandvillars | 13:46 | | | 14:50 | | 16:48 | | 17:49 | 18:46 | | 19:46 | | 21:46 | | | 22:55 |
| Morvillars | 13:49 | | | 14:54 | | 16:52 | | 17:53 | 18:49 | | 19:49 | | 21:49 | | | 22:58 |
| MEROUX - BELFORT-MONTBELIARD TGV * | 13:55 | 14:02 | | 15:02 | | 17:02 | | 18:00 | 18:55 | 19:02 | 19:55 | 20:06 | 20:47 | 21:55 | 22:02 | 23:07 |
| Danjoutin | | 14:07 | | 15:08 | | 17:07 | | 18:06 | | 19:07 | | 20:11 | 20:52 | 22:07 | | 23:12 |
| BELFORT VILLE | | 14:11 | | 15:11 | | 17:11 | | 18:10 | | 19:11 | | 20:15 | 20:56 | 22:11 | | 23:16 |

MEROUX - BELFORT-MONTBELIARD TGV * : la gare de Belfort-Montbéliard TGV et la halte de Meroux sont situées sur le même site.

Par exemple : vous habitez Delle et vous travaillez à Belfort. Le matin, vous pouvez prendre le train en gare de Delle à 7h40 pour arriver à Belfort Ville, sans changement, 27 minutes plus tard à 8h07. Pour le retour en fin de journée, vous pouvez prendre le TER de 17h23 à Belfort pour arriver à Delle à 17h56. Le tout, en toute sécurité, détendu et sans avoir à gratter le pare-brise gelé d'une voiture en plein hiver !

Avec une moyenne de fréquentation constatée fin janvier 2019 de 200 voyageurs par jour sur la ligne, les résultats sont encore modestes. Cela étant, la ligne est bel et bien là et c'est déjà une victoire en soi comparé à ces territoires non ou mal desservis qui, faute d'être traversés par des voies de communication, dépérissent lentement.

Avec la ligne ferroviaire Belfort-Delle, le Sud Territoire bénéficie objectivement d'une accessibilité unique, promesse de développement et gage de vitalité.

Comme chacun le sait, il faut du temps pour créer de nouvelles habitudes et faire en sorte que les utilisateurs, au premier rang desquels les habitants du Sud Territoire, s'approprient de nouveaux services / outils. Du temps, il en faudra également pour développer des conditions de desserte propices à l'utilisation de ce nouveau moyen de transport.

La qualité de la desserte globale sera déterminante pour la réussite complète de l'opération.

Plus de renseignements :

- <https://www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte/horaires/nouvelle-desserte/train-belfort-delle>
- <https://www.viamobigo.fr>

CHIFFRES CLÉS

16

allers-retours
par jour

20

Moins de
minutes de trajet
entre la gare de
Delle et Belfort-
Montbéliard TGV

3

arrêts dans le Sud
Territoire : 2 haltes
(Grandvillars et
Joncherey) et une
gare (Delle)

110,5

millions d'euros de
budget total
cofinancés



LE RESEAU DE BUS

Le Sud Territoire est desservi par plusieurs lignes de bus du réseau OPTYMO qui, hors desserte interne, permettent d'amener les habitants du « Sud » à la Gare TGV, pôle d'échange multimodal à partir duquel il est possible de rejoindre d'autres points du département et notamment Belfort, via un changement de ligne ou par le train.

Les 7 lignes de bus qui desservent le Sud Territoire sont les suivantes :

• 2 lignes principales :

- la ligne 25 effectue les trajets Gare TGV – Delle en desservant notamment Grandvillars et Joncherey.
- la ligne 26 relie la Gare TGV à Beaucourt en passant notamment par Fêche-l'Église.

• 4 lignes secondaires :

- la ligne 35 effectue les trajets Gare TGV – Belfort en passant notamment par Froidefontaine, Brebotte, Recouvrance, Grosne, Boron, Vellescot et Bretagne.
- la ligne 36 relie Delle à Chavannes-les-Grands via Thiancourt, Joncherey, Faverois, Courcelles, Florimont, Courtelevant, Réchésy, Lepuix-Neuf, Suarce et Chavanatte.
- la ligne 37 rejoint Beaucourt à Delle, en passant par Montbouton, Saint-Dizier-l'Évêque, Croix, Villars-le-Sec et Lebetain.
- la ligne 38 relie Beaucourt à Delle, via notamment Fêche-l'Église.

- **Les dimanches et jours fériés**, la ligne 93, part de la Gare TGV pour rejoindre Beaucourt et dessert Grandvillars, Joncherey, Delle, Fêche-l'Église et Beaucourt.

A partir de la Gare TGV, il est ensuite possible de prendre la ligne 3 qui rejoint Valdoie en desservant notamment Belfort.

L'une des spécificités du réseau OPTYMO est d'avoir mis en place et généralisé un système de post-paiement : OPTYMO ne vend pas de titre de transport à l'intérieur des bus.

Le meilleur moyen de voyager est de disposer du Pass'OPTYMO, carte personnelle dont l'établissement est gratuit, sans engagement, et qui permet d'accéder à tous les services et notamment de prendre le bus sur l'ensemble du réseau avec prélèvement automatique le mois suivant.

Le tarif de base pour emprunter le réseau de bus OPTYMO est de 1 € le trajet, plafonné à 34 € par mois (au-delà de 34 trajets dans le mois, vous ne payez pas plus de 34 €).

Des tickets sont également disponibles dans les relais OPTYMO, notamment du Sud Territoire :

- Gare de Delle (CHACASOL),
- SUPER U à Beaucourt,
- Tabac La Civette à Delle,
- Bureau de tabac Le Millenium à Grandvillars,
- Bureau de tabac de la Grande rue à Joncherey.

Enfin, pour les voyageurs occasionnels, il est également possible de prendre un ticket par SMS en envoyant BUS au 84100. Le coût du trajet est alors de 1,50 € + coût du SMS.

Plus de renseignements :
<https://www.optymo.fr>



Le PASS'OK : un titre unique pour voyager dans le Nord Franche-Comté



Le Pass'Ok permet d'effectuer un nombre illimité de voyages sur :

- les lignes des réseaux urbains CTPM (Compagnie de Transport du Pays de Montbéliard) et OPTYMO (réseau du Territoire de Belfort) y compris la ligne directe Montbéliard-Belfort ;
- le transport à la demande Hériva de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt ;
- dans les trains TER entre les gares du Nord Franche-Comté suivantes : Bas-Evette, Voujeaucourt, Montbéliard, Héricourt, Belfort, Trois-Chênes, Petit-Croix, Colombier-Fontaine et Chèvremont

Les tarifs sont les suivants :

- Pass'Ok Journée Bus+Train : 8,50 €
- Pass'Ok Journée Bus+Bus : 4,50 €
- Abonnement Pass'Ok hebdomadaire : 19 €
- Abonnement Pass'Ok mensuel : 54 €
- Abonnement Pass'Ok annuel : 47,50 €/mois



LA DESSERTE ROUTIÈRE

Le Sud Territoire est particulièrement bien desservi par la route, notamment par la RN 1019, l'une des branches principales de l'étoile de l'échangeur de Sévenans.

La modernisation de ce diffuseur, qui s'achèvera début 2020, favorisera encore davantage l'accessibilité et la desserte du Sud Territoire et par là même, la desserte transfrontalière.

A noter que dans le cadre de la dernière phase de travaux de l'échangeur de Sévenans, la bretelle de sortie 11a pour Delle - dans le sens Montbéliard vers Belfort - sera provisoirement fermée jusqu'au lundi 1^{er} juillet 2019. L'accès à la N19/D437 se fera jusqu'à cette date par la sortie 11b du nouveau diffuseur située quelques centaines de mètres plus loin.

Les flux frontaliers, une particularité à gérer

Constatant le flux de travailleurs frontaliers en direction de la Suisse (le Sud Territoire compte 2 000 emplois frontaliers) et le stationnement parfois anarchique en certaines zones proches de la frontière qui en découle, la Communauté de Communes a aménagé un parking dédié au covoiturage dans la zone du Technoparc à Delle. L'équipement de 60 places inauguré à l'automne dernier a connu un succès immédiat. Le parking étant aujourd'hui complet, une réflexion est en cours afin de poursuivre le développement du covoiturage en d'autres endroits de la Communauté de communes.



LES PISTES CYCLABLES

Le Sud Territoire est traversé par 2 itinéraires cyclables d'envergure nationale, européenne et internationale : l'Eurovélo6 et la Francovélousse. Ces itinéraires constituent un réseau de nature à favoriser la pratique du vélo, qu'il s'agisse de tourisme - loisirs ou de mobilité du quotidien.



Plus de renseignements :

- <https://www.territoiredebelfort.fr/transports/pistes-cyclables>
- <http://francovelosuisse.com/fr/index.html>
- <http://www.eurovelo.com/fr/eurovelos>



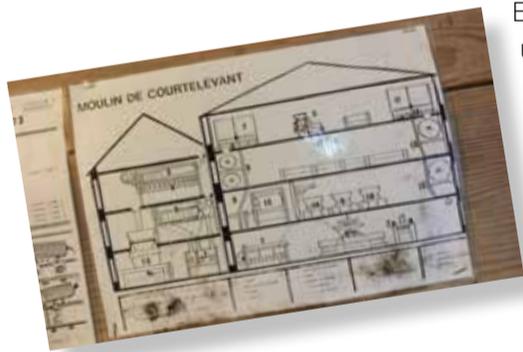


La roue tourne au **Moulin Marion**

Au 19^{ème} siècle, le Sundgau belfortain comptait des dizaines de moulins (à Delle, Grosne, Thiancourt, Recouvrance, etc.) dont chacun était un chef d'œuvre d'ingéniosité, par l'efficacité des mécanismes et par l'adaptation aux atouts et contraintes du milieu naturel. Parmi eux, certains sont toujours en état de fonctionnement et celui de Courtelevant en est l'un des plus beaux exemples.



La première mention d'un meunier à Courtelevant remonte à 1688. Situé sur les bords de la rivière Vendeline, le moulin de Courtelevant a été la propriété des seigneurs de Florimont avant d'être déclaré bien national pendant la Révolution française. En 1805, il est vendu aux enchères à Jean-Pierre Marion, ancêtre des propriétaires actuels.



En 1855, un incendie le ravagea presque entièrement mais, à peine un an plus tard, un nouveau moulin est reconstruit avec notamment une roue hydraulique d'environ 5 mètres de diamètre qui remplaça les 3 anciennes roues à augets.

L'infrastructure est agrandie en 1872 afin d'y installer des machines à nettoyer le blé ainsi qu'une paire de meules pour l'alimentation du bétail présent sur le domaine.

La famille Marion exploite le moulin durant un siècle avant que son activité, subissant de plein fouet la concurrence des minoteries de la région aux coûts de production moindres, ne s'arrête définitivement en 1905.

Au fil de l'eau ...

1688

Première mention d'un meunier à Courtelevant

1805

La famille Marion fait l'acquisition du moulin

1855

Un incendie ravage la quasi-totalité du moulin

1856

Le moulin est reconstruit et se voit doté d'une roue hydraulique de 5 mètres de diamètre

1872

L'infrastructure est agrandie

1905

Arrêt définitif de l'activité du Moulin



D'un usage économique à une vocation patrimoniale et touristique

La valeur patrimoniale du moulin suscite l'intérêt d'un groupe de passionnés bénévoles, regroupés dès 1988 dans l'association « Les amis du Moulin de Courtelevant », qui entretient, restaure et anime le lieu mais aussi des services de l'État qui l'inscrivent à l'inventaire des Monuments historiques en 1990.

Le 16 mai 2002, la ténacité des membres de l'association, sous le regard ému des descendants du dernier meunier, permet de produire de nouveau de la farine et relance l'activité originelle du moulin dans un but essentiellement pédagogique et historique, via notamment des démonstrations. Aujourd'hui, le site est ouvert au public et reçoit chaque année 3 000 visiteurs dont pas moins de 1 200 scolaires qui découvrent meules, engrenages et bluteries.

La création de gîtes, un projet touristique complémentaire

C'est en juillet 2010 que naît le projet de créer, dans la grange jouxtant le moulin, un espace d'accueil adapté et sécurisé, notamment pour les groupes, en complément de l'activité touristique du Moulin.

Comités de réflexion et rencontres associant divers partenaires (architecte des bâtiments de France, Région, Mairie...) sont organisés afin de valider l'intérêt du projet – on constate alors qu'aucune structure d'hébergement n'existe sur le secteur – et une étude de faisabilité est lancée. Les résultats de l'étude, présentés en 2015, concluent à un réel potentiel et une vraie demande pour adosser au site touristique du Moulin une structure d'hébergement authentique qui respecte les lieux, avec un enjeu économique mais aussi une volonté de poursuivre la saga familiale. Les travaux de réhabilitation de l'ancienne grange débutent en juillet 2016 après accord des partenaires financiers, parmi lesquels la Communauté de communes. Ils s'achèvent en juillet 2018 avec l'ouverture au public d'un lieu chargé d'histoire, entièrement rénové, alliant confort et authenticité. Les fondations ont été reprises en partie afin de stabiliser la structure ; la cave voûtée – ancienne glacière de 1840 – a été conservée pratiquement intacte et aménagée en salle de projection ou de réunion... une pièce dans son jus comme on dit.



Les différents espaces ont été optimisés afin de répondre aux obligations de sécurité et aux usages actuels. La plupart des travaux ont été effectués par des entreprises locales. Au total, plus de 40 personnes peuvent ainsi loger dans les gîtes et chambres d'hôtes, les différentes salles pouvant accueillir 70 personnes en format réception.

Une réhabilitation qui respecte et met en valeur l'histoire du lieu, tout en le modernisant. Sur les 6 premiers mois d'activité de la nouvelle structure, le succès était au rendez-vous avec un taux de remplissage de plus de 50 %. En 2019, les perspectives sont à la hausse avec un carnet de réservation quasi-complet pour les week-ends jusqu'en octobre.

Surtout, les idées de développement ne manquent pas aux propriétaires : stage chorale, yoga, peinture, fabrication de pain, stages thématiques et projet d'itinérance en vélo... de quoi apporter encore un peu d'eau au moulin !



Les Gîtes du Moulin Marion
(Gîte, chambres d'hôtes et salle de réception)
10 rue de l'Eglise - 90100 COURTELEVANT
M. Patrick DUPUIS
Tel : 06 50 12 47 69
Mail : lemoulinmarion@gmail.com



Moulin de Courtelevant
www.moulincourtelevant.fr
Ouvert : du 1^{er} mai au 31 octobre tous les jours de 14h à 18h sauf mercredis et jeudis.
Sur rendez-vous pour les groupes (10 personnes minimum).

Marché du Terroir en septembre et participations aux Journées européennes du Patrimoine.

Réservations au 06 50 12 47 69 ou à amc90@orange.fr

Inscription du moulin à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques

1990

Début des réflexions autour de la création des Gîtes du Moulin

2010

Ouverture des Gîtes du Moulin Marion

Juillet 2018

1988

Création de l'association « Les amis du Moulin de Courtelevant »

2002

Relance de la fabrication de farine, dans un but essentiellement pédagogique et historique

2016

Début des travaux pour la création des gîtes

En 2019, les marchés ont la cote

Face aux enjeux d'animation du territoire, de soutien à l'économie locale, de préservation du lien social et de l'environnement, la pérennisation et le développement des marchés constituent une formule qui fait florès. Dans le cadre de sa compétence en matière de soutien au commerce, la Communauté de communes organise, depuis 2017, les Marchés du Terroir du Sud Territoire.

Les marchés, qui remontent à l'Antiquité, sont considérés comme la plus ancienne forme de commercialisation. Lieux physiques d'échanges de marchandises et de savoir-faire, favorisant les rapports sociaux et les échanges culturels, ils ont joué un rôle central dans le développement économique des territoires au fil des civilisations.

Dans les années 1970, avec l'arrivée de la grande distribution, l'organisation des filières agroalimentaires, l'avènement de la société de consommation, la croissance des mobilités... les consommateurs se sont éloignés des producteurs et la fréquentation des marchés a baissé.



Le « renouveau » des marchés depuis les années 2000

Longtemps regardés comme désuets et essentiellement ruraux, les marchés s'offrent depuis les années 2000 une seconde jeunesse, portés en particulier par la recherche de convivialité, de proximité et d'authenticité, la prise de conscience environnementale et l'intérêt pour les circuits courts, mais aussi la recherche de modes d'alimentation plus sains, la volonté de se réappropriier le territoire et de participer à son développement.



Marchés du Terroir : 5 éditions en 2019

Avec les Marchés du Terroir, la Communauté de communes vise plusieurs objectifs : animer le Sud Territoire, recréer du lien, valoriser les richesses locales et faire travailler les acteurs locaux avec, en toile de fond, le développement économique, épine dorsale de l'action intercommunale.

Les Marchés du Terroir se veulent des moments festifs et conviviaux avec dégustations, repas, petite restauration, buvette... de quoi créer l'événement pour la commune hôte, les associations locales et les communes alentours. Forte d'une première édition prometteuse à Réchésy en 2017 (150 visiteurs), la Communauté de communes a organisé 3 marchés en 2018 à Joncherey, Thiancourt et Réchésy. A eux trois, ils ont rassemblé environ 400 visiteurs autour d'une quinzaine d'artisans / producteurs et commerçants locaux présents à chaque édition.

Pour 2019, le dispositif va monter en puissance avec 5 Marchés du Terroir prévus dans plusieurs communes du Sud Territoire (voir ci-contre).

La volonté pour la collectivité est de pérenniser cet outil d'aménagement et d'animation du territoire qui fait partie du panel de solutions développées dans le cadre de l'OCMACS (Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services).



LES MARCHÉS EN 2019

Les Marchés du Terroir en 2019 (de 18h à 22h)

Vendredi 24 mai à Suarce

Vendredi 14 juin à Thiancourt

Vendredi 28 juin à Joncherey

Vendredi 06 septembre à Réchésy

Une 5^{ème} date est en cours de définition

Les marchés dans le Sud Territoire

A Delle

Le marché hebdomadaire a lieu tous les samedis sur le parvis de la Halle des 5 fontaines.

Une foire mensuelle se tient une fois par mois chaque 2^{ème} lundi du mois (sauf octobre, 4^{ème} lundi) sur l'esplanade du Champ de Foire.

Après 3 premières éditions d'un Marché des Saveurs (Halloween, Noël et Mardi Gras), la Municipalité réfléchit à sa pérennisation.

A Beaucourt

Le marché hebdomadaire a lieu tous les jeudis matins, passage Mendès France.

Une navette gratuite, le Buscourtois, assure des rotations régulières vers le centre-ville et le marché.

L'espace Simone Veil, une nouvelle locomotive pour **Beaucourt**



Baptisé « Espace Simone Veil », le pôle médico-tertiaire de la rue Pergaud à Beaucourt a été inauguré en octobre dernier.

Porté par la Ville, en partenariat notamment avec la Communauté de communes du Sud Territoire qui s'est portée acquéreur de 3 cellules totalisant 240 m² pour un peu plus de 600 000 € dans le cadre de sa politique de soutien aux bourgs-centres, ce projet a vocation à revitaliser le cœur de Beaucourt tout en luttant contre la désertification médicale.

Le bâtiment, d'une surface de 1 200 m² sur trois niveaux, accueille plusieurs professionnels de santé : une pharmacie, deux médecins généralistes, des infirmières libérales et une infirmière de santé publique, deux podologues-pédicures, une ostéopathe, un magasin d'optique et audio, une diététicienne, une orthophoniste, un praticien de santé et, depuis janvier, un cardiologue. Les activités tertiaires y sont également présentes avec un office notarial et, au rez-de-chaussée, un bureau de poste tout récemment installé.

Une véritable locomotive, fonctionnelle et moderne, pour la Ville de Beaucourt mais aussi pour l'ensemble du Sud Territoire qui permet de maintenir, de manière concrète et durable, les services en milieu rural et périurbain.



La seconde vie de la salle du Plateau à **Montbouton**



A la suite d'un incendie, en mai 2016, la salle polyvalente de la commune de Montbouton, baptisée « Salle du Plateau », a été gravement endommagée, remettant en cause l'ensemble des activités et manifestations qui y avaient lieu jusqu'alors.

Consciente de l'importance d'un tel équipement pour le dynamisme du village et malgré un contexte

financier tendu, la commune a décidé de réhabiliter la salle, en profitant de l'occasion pour l'adapter aux normes et usages actuels. Estimés à plus de 600 000 € TTC, abondés à hauteur de 50 000 € par la Communauté de communes qui a bien saisi l'importance du projet pour la commune, les travaux ont débuté en avril 2018 et s'achèveront très prochainement.

A noter que la municipalité étudie actuellement la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'équipement.

La salle rénovée s'offre ainsi une cure de jouvence et sera prête pour accueillir les premières manifestations dès la fin du printemps et cet été, en particulier le 1^{er} Montbout'd'Son Festival, le 1^{er} juin, qui remplace la Fête de la Bière, et le Festival Musiques Plein Sud, le 13 juillet prochain.

A Courcelles, la plus ancienne maison du **Territoire de Belfort**

Au 4 rue Montignez à Courcelles, en plein centre du village, une vieille bâtisse veille en doyenne sur le village et ses habitants.

Témoin privilégié de plusieurs siècles d'Histoire, ses fondations remonteraient en effet à 1165 et seraient probablement dues aux moines d'une abbaye du Jura suisse voisin. De ses origines médiévales, il reste aujourd'hui un cachot, dont les murs d'une épaisseur de deux mètres ont survécu à de nombreuses guerres, des caves voûtées et des meurtrières qui lui donnent l'aspect d'une forteresse. Les trumeaux de style Renaissance qui ornent les fenêtres du premier étage montrent que la partie supérieure de l'édifice a été remaniée au cours des siècles. Cette construction supportait jusqu'en 1969 un four à pain suspendu.

Sources : Guide touristique du Sud Territoire, édition 2016 et <http://patrimoine90.fr>

Restaurant le Convivial Cuisine traditionnelle



Après avoir tenu plusieurs années le Café d'Alsace, les époux BENHAMOUDA, Omar et Evelyne vous accueillent dans leur nouveau restaurant, toujours à Grandvillars. Comme son nom l'indique, l'ambiance est sympathique et conviviale et la cuisine y est généreuse.

Menu du jour ou à la carte
Spécialités culinaires : couscous et tajines sur commande, cuisine franc-comtoise et cuisine traditionnelle. Terrasse d'été.

Lundi/mardi/mercredi/vendredi/samedi midi et soir
Dimanche midi uniquement - Fermeture le jeudi

Contact : Le Convivial
44 rue du Général Leclerc
90600 GRANDVILLARS
03.84.26.84.05 / 06.70.62.51.71 / www.facebook.com/restoconvivial

Home Sweet Dog Toilettage canin à domicile



Home Sweet Dog Toilettage canin à domicile a démarré son activité le 1^{er} mars.

Pour Tamara FELIX, jeune professionnelle installée à Saint-Dizier-l'Évêque mais ayant déjà exercé 4 ans dans un salon de toilettage et en animalerie, mettre en place ce service était une évidence.

Du lundi au samedi, sur rendez-vous, vous pouvez bénéficier de ce service pour votre animal de compagnie : bain, coupe, tonte, épilation à base de produits naturels fabriqués en France, et même vente d'accessoires spécifiques ou sur commande.

Offre de lancement : -20% de remise sur le premier rendez-vous !

Contact : 06.98.59.68.65
Facebook : www.facebook.com/homesweetdog.tf

Sandrine Couture Retouche, confection...



Installée à Lebetain, Sandrine, passionnée de longue date par la couture, a décidé de se lancer dans cette activité depuis août dernier et propose tous types de travaux : retouche, réparation, transformation ou modification de vêtement mais également confection selon patron ou tout simplement à votre goût, décoration...

Elle vous accueille à son domicile sur rendez-vous avec la bonne humeur et le professionnalisme qui la caractérisent.

Contact : Sandrine DE MARINI
22 rue des Cantons
90100 LEBETAIN
06.08.71.41.34 - Uniquement sur rendez-vous

Flashback Tattoo Shop Tatouages



Depuis le 8 janvier 2019, Fabrice et Marion ont ouvert dans l'ancienne Menuiserie Valentin à Delle, leur salon de tatouage et piercing à la décoration vintage. Forts de 17 années d'expérience chez nos voisins suisses à Buix, ils vous accueillent sur rendez-vous du mardi au samedi et vous proposent des tatouages personnalisés, des créations sur des thèmes variés, des portraits, de styles graphiques ou ornementaux... un service à la carte !

Contact :
4 Faubourg de Montbéliard - 90100 DELLE
09.71.51.34.64 / Portable : +41786405026
<https://www.facebook.com/Flashback-Tattoo-Shop-246409015811943>

Agenda

Du 26 avril au 20 juillet



Le 26.04

DELLE
Concert :
Jérôme BARDE Trio
 À 21h00
 📍Caveau des Remparts à Delle
 03 84 56 23 30

Le 27.04 et 28.04

BREBOTE
Marche populaire de 5, 10 et 20 kms
 De 7h00 à 15h00
 📍Rue de l'Église à Brebote
 03 84 23 33 97

Le 03.05

BEAUCOURT
Concert :
Govrage
 À 20h30
 📍Foyer Georges Brassens à Beaucourt
 03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

Le 04.05 et 05.05

DELLE
Salon des Arts
 À 20h00
 📍Halle des 5 Fontaines à Delle
 03 84 36 88 96 - www.delle-animation.com

Le 08.05

SAINT-DIZIER-L'ÉVÊQUE
Marché aux fleurs
 À 09h00
 📍Salle communale à Saint-Dizier-l'Évêque
 www.saintdizierleveque.fr

Le 11.05

DELLE
Color Delle
Courir pour Sésame autisme
 À 14h30
 📍Centre ancien de Delle
 www.color-delle.fr

Le 12.05

DELLE
Spectacle :
Le Sommelier
 À 15h00
 📍Halle des 5 Fontaines à Delle
 03 84 36 88 96 - www.delle-animation.com

Le 17.05

GRANDVILLARS
Spectacle :
Denis Maréchal
 À 20h30
 📍Salle de Spectacle à Grandvillars
 03 84 54 01 02 - www.grandvhilare.fr

Les 18.05 et 19.05

RECHESY
Marche populaire
 De 7h à 14h
 📍Salle des fêtes à Réchésy
 03 84 29 63 30

Le 24.05

BEAUCOURT
Concert :
L'Atelier chanson sur scène
 À 20h30
 📍Foyer Georges Brassens à Beaucourt
 03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

DELLE
Concert :
Eric Soum east-cost reunion
 À 21h00
 📍Caveau des Remparts à Delle
 03 84 56 23 30

SUARCE
Marché du Terroir
 De 18h00 à 22h00
 📍Salle communale à Suarce

Le 25.05

CROIX
Fête du village
 À 19h00
 📍Place de la Mairie à Croix

DELLE
Concert :
Blues Rod Barthet
 À 20h30
 📍Caveau des Remparts à Delle
 03 84 56 23 30

Le 01.06

MONTBOUTON
Festival
4^{ème} Fête de la bière Montbout'd'Son
 De 18h00 à 23h55
 📍Salle du Plateau à Montbouton

Le 01.06

JONCHEREY
Marche populaire
 📍90100 Joncherey
 03 84 36 02 29

Le 02.06

JONCHEREY
Marche populaire
 📍90100 Joncherey
 03 84 36 02 29

Le 02.06

FROIDEFONTAINE
4^{èmes} jeux intervillages
 À 10h00
 📍Salle des fêtes de Froidefontaine
 06 72 90 04 65

VELLESCOT
Marché aux Puces
 📍Rue des Moulins à Vellescot

Le 14.06

GRANDVILLARS
Spectacle :
Michel GUIDONI
 À 20h30
 📍Salle de Spectacle à Grandvillars
 03 84 54 01 02 - www.grandvhilare.fr

THIANCOURT
Marché du Terroir
 De 18h00 à 22h00
 📍Salle communale à Thiancourt

15 | JUIN 2019

SAINT-DIZIER L'ÉVÊQUE
Fête de la musique
 📍Place du village à Saint-Dizier-l'Évêque



Le 15.06

DELLE
Festival Porrentruy Delle Jazz
 À 19h00
 📍Halle des 5 Fontaines à Delle
 03 84 36 88 96 - www.delle-animation.com

19 | JUIN 2019

DELLE

Spectacle de fin d'année de l'Ecole de musique intercommunale : « La Genèse : conte musical sur la naissance du Monde »

À 19h30

📍 Halle des 5 Fontaines à Delle

03 84 56 26 07 - www.cc-sud-territoire.fr



12-13-14 | JUILLET 2019

Musiques Plein Sud

Vendredi 12 juillet à 20h30 à **Chavannes-les-Grands**

Samedi 13 juillet à 20h30 à **Montbouton**

Dimanche 14 juillet à 19h00 **En cours de définition**

Comme chaque été, le festival Musiques Plein Sud aura lieu durant un week-end dans 3 communes du Sud Territoire. Pour cette 8^{ème} édition, la formule reste la même avec 3 spectacles gratuits dans 3 styles différents qui ne manqueront pas de ravir les spectateurs.



21 | JUIN 2019

Fête de la musique

DELLE

📍 Centre-ville de Delle à 18h00

GRANDVILLARS

📍 Ecole Saint-Martin à Grandvillars de 18h00 à 22h00



Le 30.06

GRANDVILLARS

Familles en fête

De 12h00 à 20h00

📍 Place Charles de Gaulle à Grandvillars

03 84 27 80 34 - www.grandvillars.fr

CHAVANATTE

14^{ème} Marche populaire internationale

Parcours de 5, 10 et 20 km

📍 90100 Chavanatte

06 70 13 01 17

Le 19.07 et 20.07

BREBOTTE

Après-midi médiéval en partenariat avec une troupe de chevaliers et marché médiéval

📍 90140 Brebotte

03 84 23 42 37

18-19-20 | JUILLET 2019

BREBOTTE

Spectacle Historique de Brebotte Son et Lumière « 1376 : Chevalier Richard de Brebotte »

03 84 23 42 37 - www.museebrebotte.com



Le 28.06

JONCHEREY

Marché du Terroir

De 18h00 à 22h00

📍 3 rue de l'Eglise à Joncherey

Le 29.06

GRANDVILLARS

Familles en fête

De 12h00 à 22h00

📍 Place Charles de Gaulle à Grandvillars

03 84 27 80 34 - www.grandvillars.fr

SAINT DIZIER L'EVEQUE

Fête des cochons

📍 90100 Saint-Dizier-l'Evêque



Pour annoncer une manifestation dans le journal l'Echo du Sud, n'hésitez pas à nous contacter :
03.84.56.26.07
ccst90@cc-sud-territoire.com